COVETECH
BUREAU DE CONTRÔLE - INSPECTION

EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
Monsieur Romain DURA
Etablissement Est LR
RD 613 LIEU DIT LE DEVES CS2000
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Affaire n°
Rapport n° **299783** - 6 pages

Vérification des machines

Contrôle effectué en application de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié par AM du 04 juin 1993 (travail)
Vérification générale périodique

Equipement concerné
FINISHEUR



Établissement concerné
EIFFAGE ROUTE GRAND SUD
Etablissement Est LR
RD 613 LIEU DIT LE DEVES CS2000
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Lieu d'intervention
Dépôt Eiffage
Nîmes

Identification de l'équipement
N° Client : N720
Marque : VOGELE Modèle : SUPER 800
Année de fabrication : 2008 - Date de mise en service : Non communiquée
N° Constructeur : 07900772
Marquage : CE

Immat / Chassis :N720
Compteur : 18297 hrs

Contenu de la vérification :
Examen de l'état de conservation
Essai de fonctionnement
Vérification des réglages et des jeux
Vérification de l'état des indicateurs

Périodicité contractuelle : 12 mois
Périodicité réglementaire : 12 mois

Date d'intervention : 21/07/2026
Date d'envoi du rapport : 21/07/2026

Conclusions de la vérification :
Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité

Nous avons été accompagné lors de la vérification par
Martin BOBIGEAT
Le compte rendu de fin de visite a été effectué à
Martin BOBIGEAT

Vérificateur :
Arnaud LEFLAMAND

COVETECH SAS - 10, rue Robert Schuman - 34 430 SAINT JEAN DE VEDAS - www.covetech.fr
Tel : 0800 000 182 / +33 4 67 06 84 44 - Fax : +33 4 67 06 84 45 - e-mail : contact@covetech.fr
Siret : 51071243300059 - RCS Montpellier B 510 712 433 - TVA : FR 01 510 712 433

Conditions de la vérification

A l'attention du chef d'établissement

Ce rapport de contrôle a été rédigé avec le plus grand soin. Les informations présentes dans ce rapport sont portées à la connaissance du chef d'établissement, dont la responsabilité est engagée.
Si la charge d'essai est partiellement fournie, le chef d'établissement doit alors définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la charge d'essai.
L'ensemble des éléments constitutifs soumis à vérification sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus bas par l'abréviation Obs pour Observations.

Abréviations

Ral	Ralentisseur
FdC	Fin de course
Obs	Observation
daN	DecaNewton
CMU	Charge Maximale Utile
VGP	Vérification Générale Périodique

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire :	Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions :	Oui
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) :	Sans Objet
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) :	Sans Objet
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition :	Oui
Carnet de maintenance mis à disposition :	Oui
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner :	Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil :	Oui

Modifications apportées sur l'équipement

Aucune modification

Parties non vérifiées

Vérification exhaustive

Liste récapitulative des observations



Il n'y a pas d'observation à signaler pour cet équipement de travail.

Descriptif

Capacité en daN

Descriptif

Description
Finisseur à chenilles. Gyrophare. Plateforme d’accès en aluminium.

Implantation
SUR. CHENILLES

Indicateurs
Avertisseur sonore de recul
Avertisseur sonore

Eléments constitutifs soumis à la vérification

Accès installés à demeure

- Accès au(x) poste(s) de conduite (marche pied, échelle,..)
- Autres accès pour entretien, vérification

Châssis - Ossature - Structure - Porteur

- Assemblages, liaisons, fixations
- Châssis - Porteur - Ossature – Structure
- Mât(s), flèche, contre flèche, tirant, balancier
- Articulation
- Organes roulement (pneus, chenilles, galets, billes, protection …)
- Lests ou contrepoids
- Direction (soufflets,...)

Mécanismes

- Groupes motoréducteurs
- Treuil
- Autres organes de transmission et d'accouplements
- Freins des mouvements concourant au levage
- Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
- Freins (stationnement, secours,..)
- Organes mobiles de transmission et leurs protections
- Direction de secours

Suspentes - Tambours - Poulies

- Câbles – Chaînes – Sangles
- Attaches – Points fixes – Boîte à coin
- Tambours – Poulies – Tourteaux

Dispositifs de préhension et support de charge

- Moufle – Crochet – Linguet de sécurité
- Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
- Dispositif lié à la défaillance d'énergie
- Support de charge
- Autres dispositifs de préhension

Equipement électrique

- Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, …)
- Equipements électriques
- Liaisons et raccordements
- Batterie(s), coupe batterie(s)

Equipement hydraulique

- Equipements hydrauliques
- Liaisons et raccordements

Equipement pneumatique

- Équipements pneumatiques
- Liaisons et raccordements

Équipement thermique

- Moteur (échappement)
- Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
- Protection des éléments mobiles du moteur
- Protection contre les brûlures (échappement, …)

Poste(s) de conduite

- Implantation
- Constitution, fixations, plancher, cabine
- Protection(tête, toit, FOPS, ROPS, garde corps)
- Protection contre les risques mécaniques
- Visibilité (vitres, essuie-glace, rétro, miroir, ...)
- Extincteur en cabine ou sur l'appareil
- Siège et ceinture de sécurité
- Chauffage - Éclairage - cabine
- Accès (clé, code, poignet)

Organes de service

- Identification commandes
- Organe de mise en marche
- Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
- Organe de commande à action maintenue
- Autres organes de service (boutons poussoirs,leviers …)

Dispositifs d'alerte et de signalisation

- Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, …)
- Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, …)

Affichage et consignes

- Affichage de la charge maximale utile (CMU)
- Tableau des charges - Abaques
- Avertissements - Consignes
- Plaques constructeur

Dispositifs de sécurité

- Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil
- Capteurs

Éclairage incorporé à l'appareil

- Éclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

Essais et / ou épreuves

Condition des essais et / ou épreuves

Circonstances
Vérification générale périodique

Etat réglementaire de l'appareil lors de sa mise en service dans l'établissement
Appareil maintenu en service

Essais et / ou épreuves

Dispositifs soumis à essais et / ou épreuves en charge et / ou concourant au travail	Charge de référence	Coeficient d'essais ou d'épreuve	Charge d'essais ou d'épreuve disponible	Durée en min	Portée en m	Résultat
Tous mécanismes						Satisfaisant

Constats après essais et / ou épreuves

Essai(s) satisfaisant(s)